



Charges en hausse, pouvoir d'achat en baisse...

Quels impacts sur les circuits courts et les produits en Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes ?



Entre décembre 2023 et février 2024, le réseau des chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes a mené une enquête destinée à mesurer les impacts de la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation des charges, sur la vente en circuits courts et l'agriculture biologique (AB). Cette analyse s'appuie sur les retours de **596 producteurs fermiers et agriculteurs en AB** de la région.

Les exploitations répondantes :



97 % commercialisent leurs produits en circuit court, ou en circuit court + circuit long



80 % de leur chiffre d'affaires est assuré par la vente en circuit court



62 % ont au moins une production en agriculture biologique

DES CHARGES EN FORTE HAUSSE

Lors de l'enquête, 99% des producteurs interrogés soit 590 fermes indiquent subir des **augmentations de charges** allant de +16 à 53% (+ 27% en moyenne) par rapport à l'année 2021. Celles-ci concernent :



le coût des **énergies** (88% des répondants concernés par l'augmentation)



le prix des **matières premières** (73%)



le prix des **intrants** (63%)



les **salaires** et **charges salariales**, les **emballages**, les **carburants**, les **assurances**, les frais d'abattage/découpe et prestations de **transformation**, l'achat de **matériel** et les **services** en général...

DES RÉPERCUSSIONS NÉFASTES SUR LA COMMERCIALISATION

Les difficultés évoquées par les producteurs sont :

Spécifiquement pour les produits sous label :



L'impossibilité ou la difficulté de répercuter les **augmentations de charges** sur le prix de vente des produits (73 % des répondants ayant cité ce problème)



En coopérative, "des **prix qui ne valorisent pas** (ou plus) les produits en Agriculture Biologique et/ou qui ne tiennent pas compte de leurs hausses de charges".



La baisse du **panier moyen** (56%)



La réduction de la **fréquence d'achat** (35%)



Baisse de la demande en produits sous signe officiel de **qualité** (AB, AOP), ainsi que ceux haut de gamme ou de niche...



La diminution de la **clientèle** (31%)



Mais aussi : la **concurrence** (notamment avec l'étranger), la baisse de la rémunération, l'impact sur la qualité de vie...



53 % DES RÉPONDANTS SE SENTENT EN DIFFICULTÉ PAR RAPPORT À LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



DES ADAPTATIONS QUI ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES...

Pour faire face aux difficultés rencontrées dans leurs circuits courts, 75 % des producteurs ont opéré des changements. Parmi eux, 273 fermes ont précisé les adaptations suivantes :



Recherche ou multiplication de nouveaux débouchés, circuits ou points de vente
127 citations



Élargissement de la gamme avec de nouveaux produits, de nouvelles productions ou activités
87 citations



Communication, démarchage & marketing
37 citations



Travail sur les prix (baisse, sensibilisation...)
28 citations



Baisse (ou arrêt) des volumes transformés ou de la production agricole
27 citations



Rationalisation et tentatives de réduction des charges de fonctionnement
22 citations



Choix stratégiques de certains circuits de vente par rapport à d'autres
20 citations



Augmentation des prix
14 citations



Réduction de la main d'œuvre et des salaires
10 citations

DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES SUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE



Parmi les 338 producteurs en Agriculture Biologique sondés, **17% s'interrogent sur le maintien de leur certification**. Seulement **2%** ne font plus **recours à la labellisation**.

Sur les 408 producteurs réalisant une activité de **transformation**, **6% l'ont arrêtée** en raison notamment de charges devenues trop élevées, d'un temps de travail trop important, de contraintes personnelles ou de normes réglementaires trop fortes.



Enfin, sur l'ensemble des producteurs interrogés, **11% indiquent avoir arrêté certains débouchés en circuits courts** pour désormais vendre les produits en circuit long. Certains ont par exemple stoppé la vente de viande en caissette au profit de la vente de bêtes en vif, d'autres ont limité la transformation ou la vente de fruits sur les marchés pour favoriser la vente à des grossistes...

Pour en savoir plus, veuillez contacter votre Chambre d'agriculture - www.aura.chambagri.fr

Travaux réalisés par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien financier de :